

Observatoire Chrétien de la Laïcité

Communiqué de presse

Cachez ce minaret que je ne saurais voir!

Le résultat lamentable de la votation de dimanche 29 novembre en Suisse a sans doute des causes sociales multiples. Ce vote est fondé, entre autres, sur la peur de l'autre, une peur favorisée par la méconnaissance des réalités de l'Islam et l'étroitesse d'esprit qui crée des réflexes d'intolérance. Les intégrismes religieux chrétien et musulman portent une part de responsabilité dans cette dérive, et les analyses mensongères et haineuses de l'extrême droite populiste ont encouragé ces tendances.

L'Observatoire Chrétien de la Laïcité analyse aussi ce résultat comme une défaite de la laïcité. Dans nos sociétés pluralistes et sécularisées où vivent ensemble des personnes de convictions et de croyances diverses, religieuses, athées, agnostiques, l'État démocratique laïque garantit les droits de la personne humaine et notamment la liberté de conscience. Cette dernière est protégée contre toute idéologie officielle ou tout communautarisme clos par cet État laïque qui garantit aussi les libertés d'association et de culte dans le cadre du respect de la loi démocratique et des droits humains. L'État laïque ne reconnaît aucune religion, aucune conviction et se trouve ainsi dans l'obligation d'assurer l'égalité de traitement des citoyens. Cette obligation joue évidemment en faveur de l'Islam comme des autres formes de conviction, religieuses ou non.

Dans cette optique, refuser par principe la construction de minarets, c'est refuser aux musulmans, s'ils le désirent, dans le cadre des pratiques légales de l'urbanisme, de manifester dans l'architecture de leurs lieux de culte un signe symbolique de leur foi, comme peut l'être un clocher pour les chrétiens ou tout autre symbole architectural signifiant. Une telle attitude d'intolérance et de ségrégation religieuse et culturelle contredit les convictions laïques en même temps qu'elle prouve une dangereuse immobilité culturelle.

O.C.L. Le 2 décembre 2009

Le secrétaire de l'OCL
Jean Riedinger
CIDEX 201 54290 Roville devant Bayon
03 83 72 82 58
jean.riedinger@club-internet.fr